

Séance du : 19/07 / 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>12</b>

L'an deux mil dix et le dix neuf juillet, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

**Date de Convocation**

13/07/2010

**Présents** : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, DHUGUES J.L, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe, LAPORTE Christophe.

Mmes BERTHIER Aline, URRICARIET Cécile, GESTAIN Josiane,

**Date d'affichage**

13/07/2010

**Absents excusés** : Mme CARRERE Annie, LOISELLE Elodie,  
Mrs IRIGOYEN Bruno, FERRER Alain,

**Procuration** : Annie CARRERE pour Aline BERTHIER  
Alain FERRER pour Michel PAILHAS

**Secrétaire** : Mme GESTAIN Josiane.

**Objet de La Délibération : PVR : Cami de la Teulère**

Vu la délibération du 5/06/2003, instituant la PVR sur le territoire de la commune de Pouyastruc, une PVR spécifique sera appliquée Cami de la Teulère pour les parcelles N°226, 227, 1089,1087 section D.

Le montant de cette PVR sera calculé dès réception des devis du SDE et du coût de l'installation des équipements pour l'accès au téléphone.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,